

Fiche outil 1 : Établir le bilan du projet d'école

(troisième trimestre Année N-1)

Pourquoi ?

- Valoriser le travail accompli.
- Identifier les points positifs et les difficultés, au regard des résultats des élèves.
- Tenir compte de l'expérience acquise.
- S'inscrire dans la continuité (ou la rupture).

Comment ?

- Rassembler les supports ayant permis de suivre la mise en œuvre du projet d'école : plans d'actions, évaluations annuelles des actions, évolutions des indicateurs retenus, bilans intermédiaires, ...
- Consulter les comptes rendus de conseils de maîtres ou de cycles, de conseils d'école relatifs au projet d'école, des conseils école-collège, ...
- Consulter les données retenues par les différents projets (PEDT, projet REP, REP+, programme d'actions école-collège, ...).
- Inviter l'équipe enseignante et les partenaires à réfléchir à un bilan qualitatif du projet d'école qui arrive à son terme.

Organisation du travail

Instance ou personnes concernées

- Conseil des maîtres ou de cycle
- Partenaires concernés (recueillir leur avis le cas échéant)

Tâche à effectuer

Réaliser un bilan écrit qualitatif et quantitatif à présenter en Conseil d'Ecole, aux écoles du réseau et à l'IEN.

Support à renseigner :

- La fiche [bilan du projet d'école](#) ou de réseau à adresser à l'IEN au terme du projet (fin juin)

Déroulement possible de l'animation

- Un moment très court de réflexion individuelle (*exemples de questions ci-dessous qui peuvent avoir été communiquées à l'équipe enseignante en amont*).
- Un moment de questionnement collectif autour de deux questions fondamentales :
 - Comment expliquer les réussites, les avancées et les difficultés ?
 - Comment expliquer le décalage entre les intentions et les mises en œuvre ?
- Les échanges peuvent se fonder sur les documents du projet en cours (plans d'actions, bilans intermédiaires), notamment en considérant les actions engagées par rapport aux objectifs fixés, en vue de renseigner le document « Bilan du projet d'école ».

Conseils

- Le bilan du projet d'école devrait être l'unique point de l'ordre du jour du conseil des maîtres.
- Les questions posées devraient aboutir à une analyse : il est important de bien centrer la discussion sur le projet d'école et ses fonctions en s'efforçant de dépasser les constats de simple satisfaction ou insatisfaction. La question du projet d'école doit permettre d'adopter une attitude à la fois équilibrée, lucide et professionnelle.

→ Les débats doivent inviter à mesurer les réussites, à analyser les difficultés et à identifier les priorités à poursuivre. Ils permettront également d'identifier les actions à pérenniser et qui entreront désormais dans le quotidien du fonctionnement de l'école et des pratiques de l'équipe enseignante.

Repères et documents

Repères

Questions qui peuvent être utilisées comme guide d'analyse :

- quels résultats voulait-on atteindre ?
- quels résultats avons-nous atteints ?
- qu'est ce qui nous permet de le dire : impressions, éléments objectifs ?
- quelles actions seront pérennisées et intégreront désormais le fonctionnement de l'école et les pratiques de l'équipe enseignante ?
- quels problèmes n'avons-nous pas traités et/ou explorés ? Pourquoi ?
- qu'est-ce qui nous paraît important pour le prochain projet d'école ou de réseau ?

D'autres questions possibles, davantage catégorisées : [Référentiel de questions pour guider l'analyse](#)

Documents

- Les documents du projet d'école en cours,
- Les données et indicateurs du projet d'école, en particulier :
 - Les résultats des élèves (évaluations nationales, académiques, départementales, outils spécifiques construits par l'école, livrets scolaires, livret personnel de compétences),
 - Les réponses aux besoins des élèves :
 - organisation de programmes de soutien au sein des classes, d'un cycle, dans l'école, APC, accompagnement éducatif, P.P.R.E, PAP, ...
 - évolution du nombre de demandes au RASED, selon le cas. Etc ...
- Les outils de communication avec les familles (réunions au cours de l'année scolaire, livret scolaire, cahier de liaison, comptes rendus des conseils d'école),
- Les interventions extérieures et les activités hors de l'école,
- La politique d'ouverture culturelle
- ...

Référentiel de questions pour guider l'analyse

Les élèves

- Est-ce que nous avons observé des réussites chez les élèves ?
- Les améliorations au niveau des résultats des élèves peuvent-elles être mesurées ?
- Quels sont les points faibles de nos élèves ?
- Quels sont les points forts de nos élèves ?

Les pratiques d'enseignement

- Les réussites chez les élèves sont-elles liées à des changements de pratiques et/ou du traitement de la difficulté scolaire ?
- Les actions conduites dans le cadre du projet d'école ont-elles contribué aux apprentissages scolaires ? (en quoi, comment, ...).
- Quels sont les points faibles de notre enseignement et de notre organisation ?
- Quels sont les points forts de notre enseignement et de notre organisation ?

En particulier :

- Quels domaines des programmes officiels ont été abordés dans le cadre du projet d'école ?
- Quelle est la politique de l'école en matière d'ouverture sur le quartier, sur le village ?
- Comment les sorties scolaires sont-elles pensées, organisées, planifiées sur les différents cycles, entre les différentes classes (parcours de l'élève au cours de sa scolarité) ?
- Les priorités en termes de culture s'intègrent-elles aux pratiques pédagogiques ? (classes à projet artistique et culturel, ...).

Le travail en équipe

- Qu'avons-nous fait ensemble pour réaliser le projet d'école ?
- Le travail en équipe a-t-il progressé dans l'école, dans l'organisation en cycle ?
- Qu'est-ce que les organisations spécifiques (décloisonnements, échanges de service, ...) nous ont apporté ?

Les apports professionnels

- Qu'est-ce que le projet d'école m'a apporté en tant qu'enseignant ?
- Comment est-ce que je prends en compte le projet d'école dans ma pratique de classe ?



**A transmettre à l'inspecteur(trice) de l'éducation nationale
chargé(e) de votre circonscription
avant le juin 2018**

**BILAN
PROJET D'ÉCOLE
PROJET DE RESEAU
2015 – 2018**

Circonscription :

Nom de l'école:

Adresse électronique:

Nombre de classes :

- Ecole maternelle Ecole élémentaire Ecole primaire
 Réseau d'école REP REP+ RPI

Autres écoles constituant le réseau ou le regroupement :

Avis de l'inspecteur(trice) de l'éducation nationale de la circonscription

Date :

L'inspecteur(trice) chargé(e) de la circonscription

Nom de l'école :

Circonscription :

OBJECTIFS PRIORITAIRES RETENUS		ACTIONS MENEES	EFFETS SUR LA REUSSITE DES ELEVES	LEVIERS EFFICIENTS ET PERSPECTIVES pour le prochain projet d'école
N°1				
N°2				
N°3				

